

*Il amoué ce qui est de même, que par
rapport au Jouis. Or quand prousseront mes
ce qui est de même, que par
il me a que lui que prousseront mes
est en lui que prousseront mes*

Olympe de Gouges

Vue par les 3C - Arthur Rimbaud



Libre
Battante
Malicieuse
Courageuse
Indépendante
Visionnaire
Intrépide
Révoltée
Compatisante
Persévérante
Maligne
Têtue
Forte
Galante
Révolutionnaire
Intelligente
Politicienne
Obstinée
Militante
Humaine

Amiens, le 6 janvier 2015

Chère Madame de Gouges,

Je m'appelle Meiji Glandor, j'ai quatorze ans et je suis en classe de Troisième dans un collège de la ville. Suite à une exposition vous concernant, je souhaiterais vous transmettre les résultats de vos efforts, qui je vous rassure, n'ont pas été vains.

En effet, votre combat pour l'obtention des droits des femmes en France a énormément servi. Les femmes ont maintenant autant de droits que les hommes : elles peuvent se présenter aux élections présidentielles, être maire, ...

Lors de cette exposition en votre honneur, il m'a paru étrange qu'une femme n'ait aucun droit, auprès de son mari par exemple, car aujourd'hui une femme a tout autant le droit qu'un homme de demander le divorce ou de choisir son compagnon.

J'en profite pour vous dire que bien des situations ont changé entre votre époque et la mienne ! Les guillotines n'existent plus que dans les musées ; la peine de mort a été abolie. De nouvelles distractions sont apparues comme la télévision, la radio ou encore internet, de nouveaux moyens de transport (avions, voitures, motos) et de communication comme le téléphone. Je vous décrirai tout cela dans un prochain courrier. Même les écoles ont changé ! Il n'existe plus que des écoles mixtes.

Chère Madame de Gouges, je voudrais vous féliciter et vous remercier pour votre combat car si vous n'aviez pas réagi, la vie aurait été bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui !

Je vous remercie pour votre temps et votre attention.

Avec mes plus sincères sentiments

Meiji (3c)

A Amiens, le 5 janvier 2015,

Chère Madame de Gouges,

je me nomme Thibaut Rouat, j'habite à Amiens, au Nord de Paris et je suis âgé de quatorze ans. Je vis au vingt-et-unième siècle, c'est-à-dire à trois cents ans de vous.

Avec ma classe, nous avons vu une exposition sur votre vie et votre combat. Je suis impressionné de voir que des idées qui sont maintenant acquises dans la société étaient inimaginables à votre époque.

Dans cette exposition, on vous découvrait comme une femme qui avait soif de la liberté dont elle a été privée pendant sa jeunesse. Vous avez eu des relations avec des gens riches de la haute société puis avec des philosophes et des écrivains. Pendant la révolution, vous vous êtes farouchement battue pour que les femmes aient les mêmes droits que les hommes. Et, bien que fervente révolutionnaire, vous n'avez pas hésité à dénoncer Robespierre et son côté sanguinaire. C'est d'ailleurs ce qui vous a conduite à mourir guillotinée...

De nos jours, la plupart de vos idées paraissent normales dans la société : l'assistance sociale, le divorce mais aussi l'avortement et le vote des femmes.

Nous vous remercions pour toutes ces idées.
Sincères salutations,

Thibaut (3c)

A Amiens, le 19 décembre 2014,

Chère Olympe,

Tout d'abord, je me présente, je m'appelle Paul Maisonneuve. Je suis un collégien du vingt-et-unième siècle. Cela doit vous paraître fou mais je vous écris à travers le temps.

Je veux par cette lettre vous exprimer toute mon admiration. Tout ce courage, cette intrépidité à se battre pour le droit des femmes, j'en reste coi !

Et puis la vie a été dure pour vous ! Je suis allé, il y a quelques semaines, à une exposition vous concernant. J'y ai appris toute la souffrance que vous avez dû éprouver d'abord avec la vie que menait votre mère puis votre mariage, à l'adolescence, sans votre accord, à un mari vieux et pervers. Heureusement, il est mort peu d'années après à cause d'une inondation.

En tout cas, tous vos efforts n'ont pas été vains ! A mon époque, les femmes ont le droit de vote, la liberté de se marier et de divorcer. Les hommes et les femmes passent un seul et même examen, le baccalauréat qui est un test de fin de scolarité. Les femmes peuvent également demander à présent une interruption volontaire de grossesse. Vous avez joué un grand rôle dans la genèse de ces lois.

Bien sûr, il y a encore des progrès à réaliser mais nous sommes dans une constante évolution.

Je vous remercie vraiment d'avoir fait tous ces efforts car, dans le futur, les femmes seront considérées comme les égales des hommes.

Votre vie fut une réussite et vous êtes, pour nous, toujours vivante.

Paul (3c)

A Amiens, le 6 janvier 2015,

Chère Olympe de Gouges,

je m'appelle Perrine Huguenot, j'ai quatorze ans, j'habite à Amiens et j'ai un frère et une sœur. Je viens du 21^e siècle et je vais au collège (je vous expliquerai dans une prochaine lettre).

Il n'y a pas longtemps, j'ai vu une exposition vous concernant et mettant en avant le combat que vous avez mené pour que les femmes aient plus de droits.

C'est lors de cette exposition que j'ai découvert que vous aviez écrit les « Droits de la Femme ». J'ai appris qu'au 18^e siècle, en France, les mariages se faisaient souvent sans le consentement de la femme et que celle-ci était totalement soumise à son mari, y compris pour l'éducation de ses enfants. Son rôle était donc limité à la tenue de la maison et à l'éducation des enfants.

Sachez qu'aujourd'hui, la situation des femmes s'est améliorée. Voici quelques-uns des droits auxquels elles ont accès : le droit de vote des femmes (1944), le droit d'avorter (loi Veil de 1974) et le remboursement par la Sécurité Sociale de l'IVG (1982). Elles peuvent choisir leur époux, se marier, se marier ou divorcer, exercer un métier sans l'autorisation de leur mari (1965), porter plainte contre leur mari en cas de viol (2010) et aller à l'école, depuis la création d'écoles pour filles dans les communes de plus de 800 habitants.

L'égalité existe de plus en plus entre les hommes et les femmes avec l'autorité parentale qui remplace la puissance paternelle (1970), la mixité est obligatoire dans les établissements scolaires (1976), l'égalité entre hommes et femmes leur permet de pratiquer tous les métiers (1983) et le congé parental est ouvert à chacun des parents (1984).

Une ministre déléguée aux droits de la femme a d'ailleurs été nommée en 1981.

Mais comme vous le voyez, tous ces droits sont arrivés assez tardivement. Malheureusement, de trop nombreuses inégalités persistent encore...

Cordialement,

Perrine (3c)